

Enfance : le Département réunit ses partenaires pour répondre aux enjeux de la protection de l'enfance



Enfance : le Département réunit ses partenaires pour répondre aux enjeux de la protection de l'enfance

Une importante séance de travail et d'information sur la protection de l'enfance s'est tenue ce mercredi 5 avril dans l'hémicycle du Conseil départemental.

Cette réunion, placée sous la houlette de Charlette Boué, Présidente de la commission Solidarité, Santé, et Protection du Département et de sa vice-présidente Chantal Dujean-Dupèbe, s'est déroulée en présence de nombreux partenaires du Département du Gers : les représentants de la Justice, de la Gendarmerie, de la Police Nationale, de la Préfecture, des communautés de communes, des partenaires sociaux et de santé et l'ensemble des services de la direction générale adjointe de la Solidarité du Département.

Menée dans la continuité du Schéma Global des Solidarités, adopté le 24 mars dernier par l'Assemblée départementale, cette rencontre portait sur le signalement et l'information préoccupante en protection de l'enfance.

Doté depuis 2014 d'un observatoire départemental de protection de l'enfance, le Conseil départemental est chargé par la loi de recueillir et présenter les données relatives à l'enfance en danger.

Son constat est aujourd'hui préoccupant : le département du Gers enregistre en effet une hausse significative de près de 200% du nombre d'enfants confiés au Département entre 2002 et 2020 (source DREES).

« Une augmentation qui se poursuit en 2023 avec des situations de plus en plus complexes », s'inquiète Charlette Boué, présidente de la commission Solidarité, Santé et Protection du Département, « la protection de l'enfance est une responsabilité majeure du Conseil départemental. Notre enjeu est double : diversifier l'offre de prise en charge pour mieux l'adapter à la complexité médico-sociale des situations et améliorer la prévention afin de prévenir les risques de mise en danger de l'enfant et inverser cette progression, mais aussi de traiter correctement les situations complexes. Pour ce second objectif, l'aide de l'Agence Régionale de Santé est indispensable ».

La problématique des violences intrafamiliales a été évoquée par les participants, avec l'inquiétude quant à ses impacts sur la vie et la santé de l'enfant mais aussi sur son développement avec le risque accru de présenter plus tard des difficultés d'adaptation à la vie sociale.

Dans sa mission de prévention, le Département a rappelé sa volonté de promouvoir les dispositifs de lutte contre les violences intrafamiliales des autres institutions ainsi que sa Cellule de Recueil d'Informations Préoccupantes des mineurs.

Le Département a également annoncé la création d'une instance stratégique gersoise de la protection de l'enfance pilotée par le Département avec ses partenaires.

Le Département et l'ensemble des participants ont réaffirmé à travers cette réunion leur souhait de développer une culture commune et de favoriser les connaissances mutuelles au service de la protection de l'enfance.

Les chiffres :

Nombre d'informations préoccupantes : 415 en 2020 / 446 en 2022, soit 7% d'augmentation.

Nombre d'enfants confiés au Département du Gers : 239 en 2002 / 722 en 2022, soit + 200 %